

Pérou : une nouvelle loi protège les droits de l'enfant à naître



[Source : droitdenaitre.org]

Par J.P. Mauro

Quelques mois après avoir modifié sa Constitution pour reconnaître que la vie commence dès le moment de la conception, le Pérou vient de mettre en place des protections pour la mère et l'enfant.

Les législateurs péruviens ont adopté un projet de loi visant à protéger les femmes enceintes et les enfants à naître à tous les stades de la grossesse. En outre, la législation est rédigée de manière à accorder une importance égale à la vie de la mère et de l'enfant.

Le projet de loi a ainsi été adopté par le Congrès péruvien par 87 voix pour, 18 contre et sept abstentions. Il est maintenant sur le bureau de la présidente Dina Boluarte, qui devrait le promulguer.

La loi obligera l'État et les institutions privées à offrir une protection spéciale, notamment une couverture médicale complète, aux femmes enceintes et à son bébé à tous les stades de la grossesse et du post-partum.

En outre, elle reconnaît les droits du père en lui accordant les mêmes avantages en matière de grossesse.

De plus, la loi empêchera l'utilisation du Code pénal péruvien pour faire valoir l'existence d'un droit à l'avortement dans le pays.

Carlos Polo, directeur du bureau Amérique latine de l'*Institut de recherche sur la population*, a déclaré à ACI Prensa qu'un arrêt de la Cour interaméricaine – a déterminé que la vie et la santé d'une mère enceinte ont plus de valeur que celles de l'enfant à naître. Cette affaire a été utilisée ces derniers mois pour soutenir que l'autorisation de l'avortement par le Code pénal dans les cas de protection de la vie ou de la santé de la mère peut justifier les « avortements thérapeutiques ».

La loi établit et reconnaît le droit des bébés à naître dans « un environnement sain, digne et sûr ».

Cette mesure constitue un grand pas en avant pour les défenseurs de la vie, à l'heure où certains pays inscrivent l'avortement dans leur constitution... Quel contraste !

Source :

<https://es.aleteia.org/2024/03/19/peru-congreso-aprueba-proyecto-de-ley-para-garantizar-los-derechos-del-feto/>